

0641560Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GASTON FEBUS
20 AVENUE GEORGES MOUTET
64301 ORTHEZ CEDEX
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 05/07/2019

Nombre de présents à la séance initiale : 12

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2019

Réuni le : 09/07/2019

Sous la présidence de : Philippe Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 04/07/2019

Sur la :

1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le CA adopte la DHG proposée

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 6

Blancs : 0

Nuls : 0